

17.06.2024 – 08:30 Uhr

Nouvelle étude de Caritas Suisse et de la ZHAW sur les différences sociales / en matière d'émissions de gaz à effet de serre / Plus un ménage est riche, plus son empreinte climatique est lourde



Lucerne (ots) -

En Suisse, la quantité d'émissions de gaz à effet de serre par ménage, calculées en équivalents CO₂, est proportionnelle au revenu. Le décile de population le plus aisé en provoque presque quatre fois plus que le décile le plus pauvre. C'est ce qui ressort d'une étude menée par Caritas Suisse et la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW). On y trouve aussi des pistes importantes sur les moyens de rendre la politique climatique suisse plus sociale.

En Suisse, les émissions par habitant sont beaucoup plus élevées dans les ménages du segment de revenu supérieur, car, dans l'ensemble, ces derniers consomment davantage que les autres. En moyenne, le décile de population résidente le plus aisé produit ainsi 18,7 tonnes d'équivalents CO₂ par an. Soit près de quatre fois plus que le décile le plus pauvre. Les plus grands ménages, tels que les familles, occasionnent moins d'émissions par personne que les plus petits, les jeunes davantage que les personnes âgées.

L'étude révèle en outre que les émissions dues au trafic augmentent fortement avec le revenu, bien plus que celles liées à l'habitat. "Ceux qui ont plus d'argent prennent nettement plus souvent l'avion et le volant", déclare Aline Masé, responsable du Service Politique sociale de Caritas Suisse. Les différences sont nettement moins fortes pour ce qui est du chauffage, car il y a des limites à l'expansion de la surface habitable et au relèvement de la température des pièces, sans compter que les personnes aisées ont davantage tendance à vivre dans des logements plus récents et mieux isolés.

Ces résultats permettent de tirer des conclusions importantes sur la manière de concevoir une politique climatique socialement équitable. Ce qui n'est de loin pas le cas à l'heure actuelle : car si le renchérissement touche surtout le chauffage, comme c'est le cas jusqu'à présent, le surcoût pour les ménages les plus pauvres est plus important que si c'est le prix de l'essence et du diesel qui augmente. "Du point de vue de la politique climatique et sociale, il serait donc juste et plus social de transférer sur l'essence et le diesel la taxe imposée actuellement sur le chauffage", souligne Aline Masé. Car il faut redistribuer de façon équitable la plus grosse part possible des taxes à la population, par analogie à la réglementation actuellement en vigueur pour la taxe sur les combustibles

fossiles.

Contact:

Vous trouverez les résultats de l'étude mandatée par Caritas Suisse sur www.caritas.ch/co2-emissions

Demandes des médias à adresser à Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande : medias@caritas.ch et 078 661 32 76

Medieninhalte



Le vélo plutôt que la voiture : les personnes à faible revenu émettent moins de CO2 dans leur mobilité que les personnes plus riches. / Texte complémentaire parots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100920595> abgerufen werden.